

## Vœux à la population. Echenans, le 12 janvier 2019.

Soyez les bienvenus à cette traditionnelle cérémonie des vœux ; je vous remercie chaleureusement pour votre présence.

Je me félicite également de la venue d'Elus locaux et d'une bonne partie du Conseil municipal.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une belle et bonne année 2019.

Une année de plaisirs simples avec vos familles et amis, une année riche de projets, d'échanges, de rencontres et une bonne santé.

Une fois n'est pas coutume, je vais élargir mon propos et donc être un peu plus disert. 2018 aura été, partout dans le monde, une année dangereuse : catastrophes climatiques en tous genres, guerres en continu, drames des migrants en Méditerranée et ailleurs, montée des populismes et recherche d'hommes forts providentiels. Je préfère donc nous souhaiter une meilleure année que celle qui s'achève.

Les sujets d'inquiétude ne vont cependant pas manquer sur la scène internationale : faillite du multilatéralisme incarné par l'ONU, guerres commerciales et protectionnismes, annonce imminente d'un krach boursier aussi grave qu'en 2008, Brexit et élections en Europe sur fond de défiance quant au projet initial du traité de Rome...

Sans oublier bien sûr l'urgence environnementale.

A ces alertes mondiales et récurrentes, s'est invité, en France, le mouvement des Gilets jaunes.

Sans en refaire ici la genèse, nous constatons simplement la lente implosion de notre système démocratique. Evidemment, les signes avant coureurs étaient nombreux et ils se répétaient : abstention, présence au 2<sup>ème</sup> tour de l'élection présidentielle de l'Extrême droite en 2002 et 2017, atomisation des partis « traditionnels » incarnant un « Ancien monde » honni et incapable soi disant de réformer.

La Vème république, née en 1958 dans la violence d'une guerre de décolonisation, suppose un pouvoir exécutif fort, une verticalité affirmée comme on dit aujourd'hui.

Ainsi, le peuple vote, c'est la démocratie représentative, et l'Elu dispose de son mandat à sa guise ou presque.

**Au tournant des années 2000, avec Internet puis les réseaux sociaux, s'est développée l'idée d'une démocratie participative (souvenons nous de la campagne de Ségolène Royal en 2007). Des pétitions en ligne sur des projets concrets se multiplient.**

**Les gouvernants prennent même le risque de consulter les gouvernés : en 2005, le référendum sur la constitution européenne est rejeté, ce qui n'empêche pas le pouvoir de signer le traité de Lisbonne qui modifie en profondeur les institutions européennes 2 ans plus tard.**

**Dès lors, les démocraties représentatives et participatives ne sont plus que l'ombre d'elles mêmes. Pire, elles accréditent l'idée d'une légitimité indiscutable alors qu'elles tournent à vide.**

**Une demande de démocratie rénovée, horizontale, délibérative émerge à présent. Jamais vraiment expérimentée, elle inquiète : va-t-elle faire « dégager » les « Dégagistes » de 2017 ?**

**Le contexte est explosif. Le mouvement, protéiforme et hétéroclite, a laissé passer une violence sans pareil sur ses marges et il n'a pas de représentants.**

**Dans sa lettre aux Maires datée du 16 novembre, le Président de la République rappelle qu'il « n'est de réussite que collective » et qu'il revient aux Maires « de fédérer toutes les énergies ». Prenons acte de ce mea culpa et osons tout mettre sur la table ! Les Gilets jaunes ont montré que les Français avaient la capacité et le désir de participer à la chose publique ; il faut se saisir de ce gisement d'intelligence collective.**

**La démocratie directe doit compléter les autres sans s'y substituer.**

**Plutôt que de s'opposer sur la « fin du monde », la « fin du mois » et la « fin du Moi jupitérien », je vous invite à reprendre le dialogue sous des formes à redéfinir. La Constitution n'est qu'un outil dans un projet politique ; ce qui importe c'est de consolider le pacte républicain.**

**Pour ce faire, nous aurons collectivement à apporter notre pierre à l'édifice, que ce soit dans le Débat national qui s'annonce ou, localement, au sein de notre Maison commune qu'est la mairie.**

**Un cahier de doléances et d'espérances est à votre disposition depuis mi décembre ; n'hésitez pas à le consulter et à y apporter vos contributions. Je ne sais quel usage il en sera fait mais il a au moins le mérite d'exister.**

**Plutôt que de laisser libre cours à une banalisation de la violence et à des invectives stériles, donnons au moins sa chance au dialogue et à l'échange avant qu'il ne soit trop tard.**

Après ces quelques réflexions sur l'international et le national, j'en viens donc à la vie locale.

Notre Commune fait partie de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

J'ai l'honneur et le plaisir d'en être un des Vice présidents. Je m'occupe du Développement durable et du tourisme (j'ai notamment en charge la mise en place du plan Vélo). A ce sujet, nous avons réalisé en 2018 la voie du tram qui relie Héricourt à Couthenans et Luze. En 2019, ce sera l'étude pour la connexion avec la Voie verte et Belfort via Echenans, Mandrevillars et Châlonvillars.

Je voudrais saluer ici le travail mené par les Services de la CCPH, par le Bureau des Maires et par le Président Fernand Burkhalter.

J'entends souvent des critiques sur cette instance (on remet en cause toujours facilement l'échelon politique supérieur d'autant plus qu'il prend toujours plus de compétences). Réfléchissons un instant : que serait notre Commune sans le Pôle périscolaire ou sans le ramassage des Ordures ménagères ? Bientôt viendra le très haut débit avec la fibre chez l'habitant. Jean-Jacques Sombsthay vous en parlera tout à l'heure.

Je ne suis pas dupe pour autant; à terme, les Communes ne seront viables qu'au delà de 1500 habitants au moins. C'est une tendance lourde et ancienne du législateur et non du Président de la CCPH. L'embryon de Pôle métropolitain qui se dessine va dans ce sens.

L'heure est bientôt au bilan du mandat et un début de droit d'inventaire est d'ors et déjà possible. Je préfère le faire aujourd'hui que l'an prochain car nous serons trop proches de l'échéance électorale.

Mon action tente de conjuguer la devise républicaine : liberté, égalité, fraternité dans une pratique quotidienne et de proximité avec vous.

Au mot de liberté, je fais correspondre le mot de confiance.

Dans un village, chacun doit pouvoir être entendu et respecté. Au sein du Conseil municipal, tout conseiller a une liberté absolue de parole. Cela se traduit parfois par de la défiance et une opposition à l'Exécutif. C'est sain et stimulant si c'est constructif.

On me rapporte parfois des rumeurs et des Fake news, c'est le prix de la liberté d'expression, je m'efforce d'y apporter une réponse juste et équilibrée, sans polémique.

Encore trop souvent, on préfère déformer. Ce n'est pas ainsi que l'on construit un projet collectif.

A contrario, j'ai été très agréablement surpris par la visite d'un habitant au Conseil de décembre. Il avait eu vent d'informations et il voulait des précisions. C'était un beau moment démocratique. Les Conseils sont publics ; il est dommage qu'ils soient désertés.

Le Conseil municipal a tranché en 2017 entre 2 projets : un pôle éducatif ou la requalification du centre bourg. Les débats ont été très fructueux. Nous, on ne peut pas faire le « en même temps » et c'est toujours frustrant d'avoir à choisir sur deux projets essentiels ! C'est donc la rénovation de la rue de Luze qui a prévalu.

Après la réunion publique de novembre 2017, j'ai reçu, en février 2018 avec quelques conseillers, Monsieur le Sous préfet, en juin, nous sommes allés à la permanence parlementaire, et en juillet nous avons peaufiné le dossier avec les services du Département et le Bureau d'Etudes. Tout était prêt en août pour le transmettre à l'instruction.

Nous sommes retournés en Sous préfecture en décembre pour appuyer notre demande et nous comptons inscrire ce dossier dans le cadre du Contrat de Ruralité qui sera porté par la CCPH.

Bref, tout est mis en œuvre par vos Elus pour que les travaux puissent commencer cette année. Tout dépendra donc du niveau de subventions obtenu.

Je remercie les Conseillers présents pour leur approbation unanime sur ce projet complexe et très technique.

Passons au mot d'égalité.

Au mot d'égalité, je fais correspondre l'intérêt général.

Au début de mon premier mandat, j'ai pris la décision de faire un lotissement de 34 lots. Il ne s'agissait pas pour moi de marquer mon passage à la Commune mais d'assurer la pérennité de l'école et de sa 4<sup>ème</sup> classe et d'avoir une population de plus de 500 habitants. Sachez que ce seuil détermine notre niveau de dotations ; il est fondamental comme l'est celui des 10 000 habitants pour Héricourt. L'accroissement de la population permet également de générer de nouvelles recettes fiscales.

J'ai entendu beaucoup de critiques sur ce projet ; j'en entends encore. Je ne regrette rien. Il est quasiment achevé puisqu'il reste 2 lots.

Alors, nous pourrions restituer l'excédent du budget lotissement sur le budget communal. Cet excédent serait de 120 000 € environ. Pour avoir un ordre de grandeur, nous dégageons 10 à 15 000 € de capacité d'autofinancement par an. Le lotissement représente donc 10 ans d'excédents budgétaires sans compter la fiscalité de plus de 110 nouvelles personnes !

Et derrière ces chiffres, vous avez surtout de nouveaux et de jeunes visages qui permettent à notre projet collectif de s'étoffer et de se renouveler.

Un autre exemple. L'Odyssée du Cirque. Là encore, que de critiques, y compris au sein du Conseil ! Ce projet est porté par la CCPH. Son Président m'a sollicité en juillet dernier pour approcher les propriétaires afin qu'ils vendent leurs terres.

Ce seront, au début, 6 Equivalents Temps Plein privés en plus sur la Commune soit presque le double de ce que nous avons actuellement. Pardon de le dire, mais c'est l'emploi, notamment privé, qui crée les richesses et donc la fiscalité.

A ces 3 chapiteaux s'ajoutera normalement une école pour former des jeunes aux métiers du cirque. Cette structure sera en face de Didier Distribution sur notre Commune. On peut également espérer la venue d'un projet culturel et de loisir d'ampleur à cet endroit. La presse s'en est déjà fait l'écho.

Si tout cela se concrétise, notre Commune peut espérer des gains substantiels de fiscalité. Pour mémoire, notre recette la plus forte c'est l'exploitation de la forêt à hauteur de 10 000 € en moyenne annuelle mais les perspectives, liées au dérèglement climatique, ne sont pas bonnes.

Il était donc urgent de diversifier nos ressources potentielles. Sans recettes, on investit comment ?

J'ai donc œuvré avec détermination pour ce projet. Faire de la politique, c'est faire des choix ambitieux à long terme, dans l'intérêt général, indépendamment des échéances électorales.

Pour finir, le mot de fraternité.

Au mot de fraternité, je fais correspondre la solidarité.

J'ai beaucoup apprécié, et je crois ne pas être le seul, la venue des enfants au Monument aux morts le 11 novembre dernier.

Le lien entre les générations est un des ciments de la République ; la transmission de valeurs et les rituels collectifs sont essentiels dans nos sociétés hantés par la peur de l'autre. La symbolique était très forte, un grand merci, une fois encore, à la Directrice de l'école, Mme Coutherut.

En plus des repas des Aînés, d'autres actions avec ou sans l'école sont à construire.

Nos associations peuvent y concourir. Elles sont indispensables à la vitalité des relations humaines et concrétisent le fameux « vivre ensemble » dans leur domaine d'action.

Je les remercie pour l'offre étoffée qu'elles apportent au village et elles savent pouvoir compter sur le Conseil pour les soutenir.

La solidarité, c'est aussi l'empathie et l'aide pour les malades ou ceux qui sont privés d'emploi. Nous n'avons plus de CCAS et ces compétences nous échappent grandement. Comme je l'ai toujours fait, ma porte est grande ouverte pour écouter les personnes

qui souffrent et qui sont isolées. Les Maires, et c'est tout à notre honneur, sont les premiers représentants de l'Etat à qui l'on s'adresse quand tout va mal.

Confiance, intérêt général, solidarité. Puisse ces 3 mots guider encore longtemps notre action et favoriser l'épanouissement de chacun dans notre village.

Consentir à quelque chose, adhérer à des valeurs et éprouver un sentiment d'appartenance, voilà un beau contrat civique !

Avant de conclure, quelques mots sur les orientations 2019 en plus de la requalification du centre bourg. Mes collègues Adjointes vous en diront davantage.

Des riverains de la Grande rue m'interpellent fréquemment sur les nuisances liées au trafic en augmentation et sur les questions de sécurité sur le CD 130. Ces questions sont légitimes et je dois y répondre.

Nous n'avons pas à ce jour les moyens de réaliser des travaux d'importance. Je préfère investir un euro dans l'école et garder les enfants du village que d'investir un euro dans une sécurisation hypothétique et ne plus pouvoir accueillir tout le monde faute de classe.

J'ai évoqué le sujet lors des 2 précédents conseils en proposant une limitation à 30 ou 40 km/h de l'entrée du village côté mairie jusqu'à l'abri de bus du Goutillant, soit une distance d'environ 350 mètres.

C'est le dispositif mis en place à Luze dans le cœur du village sur le CD, sans autres aménagements physiques contraignants sur une portion similaire.

Je lance le débat avec un brin de provocation ; cela permet d'avoir plus d'avis et de réactions.

La liberté, que j'évoquais en début de discours, est toujours à envisager par rapport à l'autre. Elle est donc relative d'autant plus qu'il est plus difficile de résister à soi qu'aux autres.

Si nous préférons mettre de l'argent dans des ralentisseurs, nous sanctionnons tous les automobilistes et nous considérons que la loi ne doit être respectée que si nous y sommes contraints physiquement. Dans cette logique, un panneau ne serait donc qu'un élément de plus dans le paysage.

Imaginez des feux tricolores qui passeraient au rouge sur une autoroute à chaque fois qu'une voiture dépasse les 130 ou un enseignant dire à ces élèves « je vous enlève 5 points sur votre copie car vous êtes tous des tricheurs potentiels » !

Quelle régression dans notre contrat social ! Que devient la responsabilité individuelle ? Le respect de l'autre ? La confiance réciproque ?

Je considère donc, peut-être naïvement, qu'une contrainte indicative (le panneau) traduit une meilleure santé démocratique qu'une contrainte impérative (le « gendarme

couché »). Ce « pognon de dingue » investi dans les ralentisseurs n'a jamais fait ces preuves (rien en tous cas dans les statistiques de la Sécurité routière), pire certains conducteurs compensent ces ralentissements forcés en roulant plus vite sur les portions intermédiaires au cœur des villages.

Ah ces « Gaulois réfractaires » qui n'hésitent plus à faire l'éloge de la désobéissance !  
Regarder dans quel état sont les radars sur les routes !

Plus sérieusement, les utilisateurs du CD 130 habitent, pour une grande part, Châlonvillars, Mandrevillars et Echenans. Si ces 3 Communes signaient une sorte de charte de la courtoisie automobile, si la majorité de la population de ces 3 communes adoptait cette règle de bienveillance, je pense que les excès de vitesse seraient beaucoup plus rares.

Je reviens sur l'école. Nous souhaitons la rénover, au moins partiellement, et améliorer les conditions d'enseignement. Un premier devis de 12 000 € environ est à l'étude pour rafraîchir les locaux de l'ancien bâtiment.

Un autre devis de 6000 € concerne le matériel informatique des enseignants afin de proposer aux enfants des méthodes de travail enfin adaptées.

Pour conclure, j'annonce aujourd'hui que je me présente à vos suffrages pour les élections municipales de 2020. Je suis donc candidat à un nouveau mandat de Maire.

Je préfère vous le dire maintenant car je n'aime pas entretenir le flou ou l'ambiguïté.

Il n'est pas encore temps de parler de projet ; une liste doit déjà se constituer. Je fais donc appel à toutes les volontés qui ont déjà œuvré (je pense évidemment à l'actuel Conseil municipal) et à celles qui seraient intéressées par ce mandat de proximité exigeant, de plus en plus technique mais, pour paraphraser la devise de Jean-Jacques, où on n'est rien sans lien.

2 mots tout de même sur la réflexion programmatique : je l'ai déjà dit en conseil d'école, l'étude sur la construction d'un Pôle éducatif doit être une priorité. L'ancien stade serait un cadre de choix ; il nous permettrait de valoriser enfin le quartier du Levant qui attend depuis bien longtemps des travaux de voirie.

Je vous remercie d'avoir été vous aussi patients et attentifs et je vous renouvelle mes vœux les meilleurs et les plus chaleureux pour 2019.

Le Maire, Dominique Chaudey.

